CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E69321** **VALABLE JUSQU'AU** **14/06/2027**

ÉDITÉ LE 22/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1978

Raison sociale : SIETRA PROVENCE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 18/08/2016

Capital : 360 000

4 RUE EVARISTE GALOIS
ZI FAVEYROLLES
BP67
26700 PIERRELATTE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS 1978B70077

Siret : 313 987 307 00029

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 41 19

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 5680120504

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 5680151004

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Téléphone : 04 75 96 80 91 **Fax :** 04 75 96 34 57

Portable : 06 09 05 59 87

Responsabilité légale :
DELGADO JEAN FRANCOIS PRÉSIDENT / ROBIN CHRISTOPHE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : www.sietra-provence.fr

E-mail : pascale.beauchamp@sietra-provence.fr

Effectif moyen : 102 **Tranche de classification :** EFF5 **Chiffre d'affaires H.T. :** 22 463 586 **Tranche de classification :** CA9

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5113	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment avec surpresseur ou dans l'industrie	22	06/02/2025
5232	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m²	80	17/04/2024
5251	Installation de chauffage ou de froid raccordée sur réseau urbain		29/02/2024
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2	80	04/04/2024
5322	Installation de désenfumage mécanique		08/04/2026
	Nombre total de qualifications : 5		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

22/05/2026 09:23

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.